

## Conclusions du Conseil européen de Bruxelles: extrait sur l'Europe des citoyens (29 et 30 mars 1985)

**Légende:** Les premières propositions du rapport sur "l'Europe des citoyens" sont acceptées par le Conseil européen de Bruxelles des 29 et 30 mars 1985.

**Source:** Bulletin des Communautés européennes. 1985, n° Supplément 7/85. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Conclusions du Conseil européen de Bruxelles (29-30 mars 1985)", p. 16.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2013

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/conclusions\\_du\\_conseil\\_europeen\\_de\\_bruelles\\_extrait\\_sur\\_l\\_europe\\_des\\_citoyens\\_29\\_et\\_30\\_mars\\_1985-fr-09272010-1b8d-4d6c-8865-5029bc1213ce.html](http://www.cvce.eu/obj/conclusions_du_conseil_europeen_de_bruelles_extrait_sur_l_europe_des_citoyens_29_et_30_mars_1985-fr-09272010-1b8d-4d6c-8865-5029bc1213ce.html)

**Date de dernière mise à jour:** 18/12/2013

## Conseil européen de Bruxelles (29 et 30 mars 1985) Conclusions de la présidence

[...]

### **L'Europe des citoyens**

Le Conseil européen a examiné la rapport du comité pour l'Europe des citoyens, il en a apprécié le contenu et a marqué son accord sur les propositions susceptibles d'être mises en œuvre dans l'immédiat, ainsi que sur celles qui concernent les objectifs à long terme.

Il demande donc au Conseil de ministres d'adopter promptement les décisions relevant de sa compétence. Il invite en outre la Commission à prendre les initiatives qui permettront de concrétiser les propositions contenues dans le rapport. Il invite enfin les États membres à mettre en œuvre les éléments de décision qui relèvent de leurs compétences.

Dans ce contexte, en ce qui concerne la suppression des formalités aux frontières, le Conseil européen souligne que la réalisation de cet objectif doit rester compatible avec les nécessités de la lutte contre le terrorisme et la drogue.

Le Conseil européen invite le Conseil de ministres à lui présenter, lors de sa réunion de juin 1985, un rapport sur les progrès accomplis dans les divers domaines abordés dans le rapport du comité.

Le Conseil européen invite le comité à poursuivre ses travaux et compte recevoir, lors de sa réunion de juin 1985, un nouveau rapport contenant des propositions sur les autres domaines déjà indiqués.

[...]